

Présentation

Le présent numéro de *Terminologies nouvelles* est consacré aux actes du séminaire sur l'implantation des termes officiels qui s'est tenu à Rouen en décembre 1993. Ce séminaire avait pour objet la mise en commun des résultats des enquêtes commanditées par la Délégation générale à la langue française (DGLF), que nous tenons à remercier ici d'avoir confié à notre Université la préparation de cette manifestation.

La première journée, consacrée à un panorama des recherches dans quelques pays membres du Rint, a permis la mise en perspective des travaux, menés en France, auxquels étaient consacrées les deux journées suivantes. La réflexion sur l'implantation a été l'occasion de débats fructueux dont la qualité nous a incités à en retranscrire les parties vives, de nombreuses remarques et réflexions indiquant des pistes nouvelles pour l'avenir. Une table ronde plus générale aborde les problèmes théoriques et méthodologiques rencontrés.

Les enquêtes, menées par six groupes universitaires ayant répondu à l'appel d'offres, constituaient une innovation pour la politique linguistique française; on ne peut qu'en louer la DGLF. L'évaluation de l'implantation des officialismes a permis une synergie entre responsables de la politique

terminologique et chercheurs universitaires. Si ces derniers ont pu affiner des outils méthodologiques et des concepts, les premiers ont retiré de ces études des enseignements pour l'avenir. Parmi les points relevés par tous, signalons l'ignorance quasi générale des arrêtés, ignorance révélée alors même qu'étaient mis au jour des besoins sociaux en matière de francisation. Derrière le paradoxe se pose de façon cruciale le problème des modes de décision et des voies de diffusion dans des milieux professionnels variés.

La variété caractérise ces rapports. Variété des domaines d'abord, puisque les arrêtés étudiés portaient aussi bien sur la santé, la médecine, l'audiovisuel, la publicité, l'informatique, secteurs largement diffusés, que sur la télédétection aérospatiale, la métallurgie, ou le génie génétique, moins familiers du grand public. Variété des études ensuite, chaque équipe ayant résolu à sa façon les problèmes méthodologiques que posaient les investigations à mener.

De cet ensemble ressort la difficulté d'enquêtes de ce type. Quantitative d'abord: une réduction du corpus en est un passage obligé. Qualitative ensuite: l'évaluation de la vitalité de lexies supposant des enquêtes de proximité et des études contrastives fines. Si un grand nombre d'indications ressort de ces enquêtes, toute extrapolation se devra à la plus grande prudence. Des pistes

ont été dégagées; il reste à poursuivre. Après ce premier temps de confrontation et de débat, il serait intéressant que les résultats des recherches soient synthétisés, sans esprit de normalisation, mais en vue d'un enrichissement des méthodologies, phase nécessaire pour qu'à l'avenir de telles études glottopolitiques soient mieux exploitables.

Enfin, félicitons-nous de voir se tisser des liens plus étroits entre les universités et les organismes de politique linguistique. Gageons que ce tournant, somme toute récent en France, donnera une impulsion nouvelle à la recherche et insufflera un élan nouveau à l'action menée en francophonie et, particulièrement, en son centre de gravité.

*Valérie Delavigne et
François Gaudin,
URA CNRS 1164,
Université de Rouen.*

Présentation